

CHALLENGE SENIORS ANNEE 2017 DAMES ET MESSIEURS

GOLF DE CHERBOURG

Domaine des Roches
Village de la Verrerie – 50470 Cherbourg en Cotentin
☎ 02 33 44 45 48
contact@golfdecherbourg.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des compétitions locales
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à toutes les joueuses et joueurs licenciés, et **membres de L'association du Golf de CHERBOURG :**

MESSIEURS : nés le 06 AVRIL 1967 ou avant.

DAMES : Nées le 06 AVRIL 1967 ou avant.

Avoir déposé et fait enregistrer un certificat de non contre indication de la pratique du golf.

SERIES

DAMES : Une seule Série: de 11,5 à 53,4 marques **ROUGE**

MESSIEURS : 1^{iere} Série : de 11,5 à 20,4 marques **BLANCHE**

2^{ieme} Série : de 20,5 à 53,4 marques **JAUNE**

FORME DE JEU

10 Compétitions sur **9 TROUS** dont **8** comptant pour l'Index réparties suivant le détail ci-après :

4 compétitions en **Stableford** pour toutes les séries DAMES et MESSIEURS.

4 compétitions en **Stableford** pour la série DAMES et la 2^{ieme} série

MESSIEURS. **4** compétitions en **Strokplay** pour la 1^{iere} série MESSIEURS.

1 compétition en **Scramble à 2** pour les DAMES et les MESSIEURS.

1 compétition en **4 Balles Meilleures Balles** pour les DAMES et les MESSIEURS.

Départs en Shotgun.

Maximum de participants : **36**

CLASSEMENT DU CHALLENGE

Un certain nombre de points (suivant la liste ci-après) seront attribués à chaque joueuse ou joueur à chaque compétition.

Les vainqueurs dans chaque série en **brut**, en **net** pour les DAMES et les MESSIEURS seront les joueuses et les joueurs qui auront gagné le plus de points pendant l'année.

Les joueurs débutant la compétition dans une série auront leurs points attribués dans cette série quelque soit l'évolution de leur index au cours de ce challenge.

Dans le cas d'une égalité le départage se fera par la différence de 1^{ière} place obtenue au cours des compétitions.

Liste d'attribution des points :

1^{ier} : 10 points

2^{ième} : 7 points

3^{ième} : 6 points

4^{ième} : 5 points

5^{ième} : 4 points

6^{ième} : 3 points

7^{ième} : 2 points

8^{ième} : 1 point

Il sera aussi décerné un prix pour la participation à ces compétitions. Le vainqueur sera la joueuse ou le joueur qui aura participé au maximum de compétitions.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront de différentes manières :

Feuille d'inscription sur le tableau d'affichage du club house

. Par internet sur le site du Golf de Cherbourg.

La date limite d'inscription sera la veille de la compétition avant 12 H 00

Un droit de **7,00 €** sera redevable par chaque compétiteur pour la gestion de la compétition (Cartes de scores, Classements etc)

PRIX

Une remise de prix sera effectuée après chaque compétition par divers sponsors.

Seront récompensés : la première de chaque série DAMES en Net et en Brut.

Les 3 premiers de chaque série MESSIEURS en Net et en Brut

Dans la remise des récompenses le Brut prime sur le Net.

Suivant le nombre de participants dans chaque Séries le nombre de « récompensés » sera ajusté.

Un tirage au sort aura également lieu.

Un pot de l'Amitié sera servi lors de la remise des prix.

La dotation du **Challenge des Seniors** sera assuré par l'Association du Golf de Cherbourg et une récompense sera remise au 1^{ier} de chaque série DAMES et MESSIEURS ainsi qu'au vainqueur de la participation.